

Certificat d'Inspection Visuelle	Contrôlé le : 18/03/2024
Pour réservoir accessible et/ou tuyauteries	Par : RICHARD Frédéric
CIV 240318-01FR	Prochain contrôle : avant Le 18/03/2027

Coordonnées	Exp	loitant	:
			-

Adresse de stockage :

				Impasse 4280 Ha	aux Bois, 7 annut		
Réservoir n° : / Jumelé avec : /	Cap	duit : mazout uffage acité : 00 Litres	Fabric N° ?	ant : ?	Année de construction :	?	Permis d'exploiter Date échéance :
STOCKAGE ☑ aérien ☐ en fosse non remblayée	⊠ da	JATION ans immeuble ous abri ventilé errain découvert	PAROI Simp	ole	MATERIAU □ polyester ⊠ métallique □ polyéthylène		FORME ☐ ovale ☐ cylindrique ☒ parallélépipède
POINTS CONTRÔL	ES	ETAT		110000000000000000000000000000000000000	TERVENTIONS	RE	A SURVEILLER /
Plaquettes d'identificati du réservoir	on	☐ en ordre ☐ incomplet ☒ manquant	Trestant N				ntifier le réservoir : capacité, produit
Soutirage : haut		⊠ en ordre □ pas en ordre		treate at			
Système de jaugeage : à flotteur		☑ en ordre☐ pas en ordre☐ manquant					
Système anti-débordem Sonde électronique	ent:	☐ en ordre ☐ pas en ordre ☐ manquant					
Système détection de fu	iite	☐ en ordre			actions and a property of the		
Autres accessoires sur citerne		⊠ en ordre □ pas en ordre					
Tuyauterie d'évent : délocalisé		□ pas en ordre		nai ve	Pize shapey such		
Aire de remplissage : délocalisé	nit.	□ pas en ordre □					
Etat de l'aire de ravitaillement		 □ en ordre □ pas en ordre ⋈ non applicable 			DAR SHIAT		
Encuvement:		□ présent ⊠ absent			PART WERE		
Capacité bac rétention/encuvement		☐ en ordre ☐ pas en ordre					

POINTS CONTRÔLES	ETAT	INTERVENTIONS	A SURVEILLER /
		NECESSAIRES	RECOMMANDATION
Étanchéité bac de	en ordre (10 ans validité)		MOITADVINI
rétention/encuvement	pas en ordre (3 ans de validité)		
Stabilité et fixation du	⊠ en ordre		
réservoir	pas en ordre		
Etat de l'endroit de stockage	⊠ en ordre		
(encombrement)	☐ pas en ordre		
Présence d'eau ou de boue +	⊠ en ordre		
analyse Etat du récomusiu	□ cm de		
Etat du réservoir	⊠ en ordre		
Etat des tuyauteries	☐ défaut d'étanchéité		
Ltat acs tayauteries	⊠ en ordre		
	□ pas en ordre □ défaut d'étanchéité		
Contrôle de la couche	⊠ en ordre		
protectrice du réservoir	□ pas en ordre		
	☐ améliorable		
Formulaire de déclaration	⊠ en ordre	Soumis le 18/03/2024	
établissement classe 3	☐ manquant	réf. : 606725-753119	
	non communiqué		
Certificat du contrôle précéden	t: Date:		
	Organisme :		
	Couleur :		
		iqué	
Remarque:			
incinarque.			
le severier (Frédérie DICUA			
sentrâle etteste non le mile	RD, technicien ultrasons agréé,	expert en installation de sto	ckage et responsable du
d'une increstion vievelle se	ente que l'installation, dont les d	caractéristiques sont décrites	ci-dessus, a fait l'objet
u une inspection visuelle, coi	nformément aux prescriptions l	egales imposées par l'arrêté	du Gouvernement(*):
☑ Wallonie □ Bruxelles □	Flandre		
(*) Arrêté du Gouvernement wallon du	17 juillet 2002 déterminant les conditions :	mtéamha da dé ba l'iris	
en vrac de produits pétroliers et substai	17 juillet 2003 déterminant les conditions i nces dangereuses ainsi que les dépôts prés	ents dans les stations-service, et son ari	stibles fixes, à l'exclusion des dépôts rêté modificatif.
	ne garantie quant à l'état futur de l'installat		
http://environnement.wallonie.be	ne garantie quant à l'état lutur de l'installai	tion. Il peut etre conteste aupres des au	torites compétentes :
A l'issue de se sentuâle	. Voveloitation de se ví		
A l'issue de ce controle	e, l'exploitation de ce ré	servoir est :	
	te) 3 ans		
Za Adtorisee (carte ver	te, 5 ans		
☐ Autorisée avec cert	aines réparations (carte	orange)	
☐ Défendue (carte rou	ige)		
Frédéric RICHARD		Caroline DAENEN	
ACD MITHE 120/A/01	TANK PROCESS STI	A CONTRACTOR ASSOCIATION	
AGR W.TUS. 128/A/01	AgrW.TUS-128/A/01	AGR W.TUS.128/A/02	



Permis d'environnement

Si vous remplissez ce formulaire en version papier, veuillez le renvoyer complété à la commune concernée.

Si vous avez rempli et envoyé ce formulaire de manière électronique, il est inutile de renvoyer la version papier à la commune.

En cas de difficultés, vous pouvez contacter le Département des Permis et Autorisations par mail :



À l'attention de la commune de :

Rue De Landen 23 4280 Hannut

rgpe.declarations.dpa.dgarne@spw.wallonie.be

Permis d'environnement Déclaration des établissements de classe 3

Objet

Formulaire pour la déclaration d'un établissement de classe 3 visé par le décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement.

Public

Toute personne physique ou morale exploitant un établissement repris en classe 3 dans la liste de l'arrêté du Gouvernement wallon du 4 juillet 2002 arrêtant la liste des projets soumis à étude d'incidences et des installations et activités classées.

Réglementation

Décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement.

Arrêté du Gouvernement wallon du 4 juillet 2002 relatif à la procédure et à diverses mesures d'exécution du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement.



1. Coordonnées du déclarant	
Avez-vous un numéro d'entreprise ?	
□ Oui ☑ Non	
Z INOIT	Remplissez le cadre qui vous concerne parmi les deux suivan
Vous êtes :	remplissez le caure qui vous concerne parmi les deux survan
□ une personne physique □	
⊠ M. Nom	Prénom
□ Mme	
Rue	Numéro Boîte
IMPASSE AU BOIS	7
Code postal Localité	
4 2 8 0 Hannut	
Pays	
BELGIQUE	
Téléphone	Téléphone
Courriel	
	The same of the same and the same of the s
☐ une personne morale	
2. Objet de la demande	
S'agit-il de	
 □ Extension ou transformation d'un établissem □ Déménagement de l'établissement 3. Etablissement faisant l'objet de la démende la démend	
3.1. Rubriques	
Numéro de rubrique	
63.12.09.03.01	
Libellé de rubrique	
선생님들이 그 아이를 모두 들었다. 그리 집에 가는 걸음이 되었다. 그 살아 그 살아 그 살아 보는 것이 없었다. 그 살아 없는 것이 없는 것이 없는 것이 없는 것이 없었다. 그 없는 것이 없는 것	l'exclusion des hydrocarbures stockés dans le cadre
des activités visées à la rubrique de catégorie 3, ainsi que les liqu	ides dont le point d'éclair est supérieur à 55 °C
	les gazoles, les carburants diesel et les huiles de
chauffage légères et les liquides	combustibles dont le point d'éclair est supérieur à 60
°C et inférieur à 93°C et	
dont la capacité de stockage est s	upérieure ou égale à 3 000 l et inférieure à 25 000 l
Conditions intégrales	
http://environnement.wallonie.be/le	egis/pe/peintegr009.htm
Numéro de rubrique	
Libellé de rubrique	

Soumis le: 18/03/2024 10:43 - 606725-753119

de : tankprocessinfo@gmail.com (tankprocessinfo@gmail.com)

à : Serv. Reception RGPE.DPA Decl3 (rgpe.declarations.dpa.dgarne@spw.wallonie.be)

Magnas				
onditions intégrale	es			
uméro de rubriqu	е			
bellé de rubrique				
onditions intégra	les			
onamone integra				
3.2. Description				
euillez décrire le	s activités majeures	réalisées au seir	de l'établissement e	n mentionnant les machines et les dép
écessaires à ces Description de l'ét	activités.			
		à mazout aér:	ienne de 3.000 l	itres pour le chauffage mais
3.3. Localisation				
S'agit-il d'un lieu-	dit ?			
□ Oui ☑ Non				
Rue				Numéro Boî
IMPASSE AUX	BOIS			7
Code postal L	ocalité			
4280	HANNUT			
3.3.1. Situation				
	301S 7 4280 HANNU	IT		
3.3.1.1. Parcelle				
Référence de la				
INS (Commune)	Hannut			
INS (Division)	Division			
64034	HANNUT 1 DIV			
Section	Numéro	Lettre	Exposant	/ Diviseur
В	6 7 7	00	D	000
3.3.1.2. Parcell	e n°2			
Référence de la				
INS (Commune)				
INS (Division)	Division			
Section	Numéro	Lettre	Exposant	/ Diviseur
3.3.1.3. Parcell	le n°3			
3.3.1.3. Parcell Référence de la				
	parcelle:			

Soumis le : 18/03/2024 10:43 - 606725-753119

de : tankprocessinfo@gmail.com (tankprocessinfo@gmail.com)

à : Serv. Reception RGPE.DPA Decl3 (rgpe.declarations.dpa.dgarne@spw.wallonie.be)



Permis d'environnement

Version 01.28.02

INS (Division)	Division				
Section	Numéro	Lettre	Exposant	/ Diviseur	
3.3.1.4. Informa	ations complémenta	ires			
Destination au p	lan de secteur				
Habitat					
Destination au S	Schéma d'Orientatio	n Local			
Sans objet	REEL HATTI				
	tissement non périr	né délivré en date	du		
The state of the s	u projet sur NATUR	A 2000			
	est-il situé dans ou		n) d'un site NATURA 2	000 ou d'un site candidat au réseau NATU	IRA
Sans objet					
S'il s'agit d'un si	ite NATURA 2000, re	éférences de la ou	des unités de gestion	concernées	74
Sans objet					



4. Liste des documents à joindre

Dar	ns tous les cas : Schéma d'implantation (Un plan descriptif de l'établissement, dressé à l'échelle la mieux adaptée, indiquant
	l'emplacement des locaux, des ateliers, des dépôts (matières premières et auxiliaires, déchets, etc.), des appareils et des cheminées sur lequel sont reproduites les limites parcellaires.) BRWA8934A93DFD9_008097.pdf
Vol	us pouvez joindre toutes pièces que vous estimez nécessaire à votre déclaration :
	Pièce 1
	Pièce 2
	Pièce 3
	Pièce 4
	Pièce 5
No	mbre TOTAL de documents joints



5. Déclaration sur l'honneur

Liens vers les différentes conditions intégrales :

http://environnement.wallonie.be/legis/pe/peintegr009.htm

Informations sur les rubriques :

63.12.09.03.01

☑ Je m'engage à observer les conditions générales et intégrales applicables à l'établissement faisant l'objet de la présente déclaration, ainsi que les conditions complémentaires éventuellement prescrites par l'autorité compétente sur base de l'article 14, § 5. Le texte des conditions générales et intégrales peut être obtenu auprès de l'Administration communale.

La présente déclaration ne dispense pas le déclarant du respect de la législation applicable en matière d'aménagement du territoire, d'urbanisme et du patrimoine (CodT).

La présente déclaration est valable pour un terme de 10 ans au maximum prenant cours, soit le quinzième jour qui suit la déclaration si celle-ci n'a pas été déclarée irrecevable conformément à l'article 14, § 3, du décret, soit le trentième jour qui suit la déclaration si l'autorité compétente prescrit des conditions complémentaires d'exploitation conformément à l'article 14, § 5, du décret.

Vous êtes une commune de ☐ Oui ☐ Non Signature du déclarant	t vous remplissez ce formulaire pour le compte du déclarant ?	

6. Protection de la vie privée et voies de recours

6.1. Protection de la vie privée

Comme le veut la Loi¹, nous vous signalons que :

- les données que vous fournissez en complétant ce formulaire sont destinées à assurer le suivi de votre dossier au sein du Service public de Wallonie ;
- ces données seront transmises à la Direction générale opérationnelle de l'Agriculture, des Ressources naturelles et de l'Environnement, ainsi qu'à l'autorité compétente;
- vous pouvez avoir accès à vos données ou les faire rectifier le cas échéant ;
- vous pouvez exercer ce droit (d'accès ou de rectification) auprès du service auquel vous adressez ce formulaire.

Conformément au Règlement Général de Protection des Données, les informations signalétiques communiquées par une personne physique seront traitées conformément au Décret relatif au permis d'environnement et ces d'arrêtés d'exécution. Le Département des Permis et Autorisation (DPA) du SPW Agriculture, Ressources naturelles et Environnement traitent celles-ci pour gérer le registre des déclarations environnementales et est transmis auprès de l'autorité compétente qui est le Collège communal de la commune où est localisé l'établissement. Ce dernier respectera les règles en matière d'accès à l'information environnementale, ces données ne seront communiquées qu'à l'Administration de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme, aux Communes sur le territoire de laquelle l'établissement est localisé, au Département de la Nature et des Forêts, au Département de la Police et des Contrôles, l'organisme payeur de Wallonie ainsi Instances d'avis lors de l'instruction de la déclaration et du recours, au fonctionnaire chargé de la surveillance, au Conseil d'Etat en cas de recours en suspension ou annulations et aux Cours et Tribunaux de l'ordre judiciaire en cas de litige.

Ces données ne seront ni vendues ni utilisées à des fins de marketing.

Elles seront conservées aussi longtemps que la déclaration est valide, ainsi qu'un délai complémentaire permettant le suivi du contentieux éventuel ou les renouvellements à réaliser.

Au-delà de ce délai, les données seront conservées sous une forme minimisée permettant au SPW de savoir qu'une déclaration vous a été attribué et que la date de validité est échue.

Conformément audit règlement, vous pouvez solliciter la rectification de vos données signalétiques ou informations erronées de votre formulaire en en introduisant un nouveau et en notifiant auprès du collège communal l'abandon de la déclaration erronée.

Soumis le : 18/03/2024 10:43 - 606725-753119

de:tankprocessinfo@gmail.com (tankprocessinfo@gmail.com)

à : Serv. Reception RGPE.DPA Decl3 (rgpe.declarations.dpa.dgarne@spw.wallonie.be)

Loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel.

Permis d'environnement

permis d'environnement péclaration des établissements de clas

Renseigneme

Question préalable

Coordonnées du déclarant

Objet de la demande

Etablissement faisant l'objet de la déclaration

- Rubriques
- Description
- Localisation

Education is

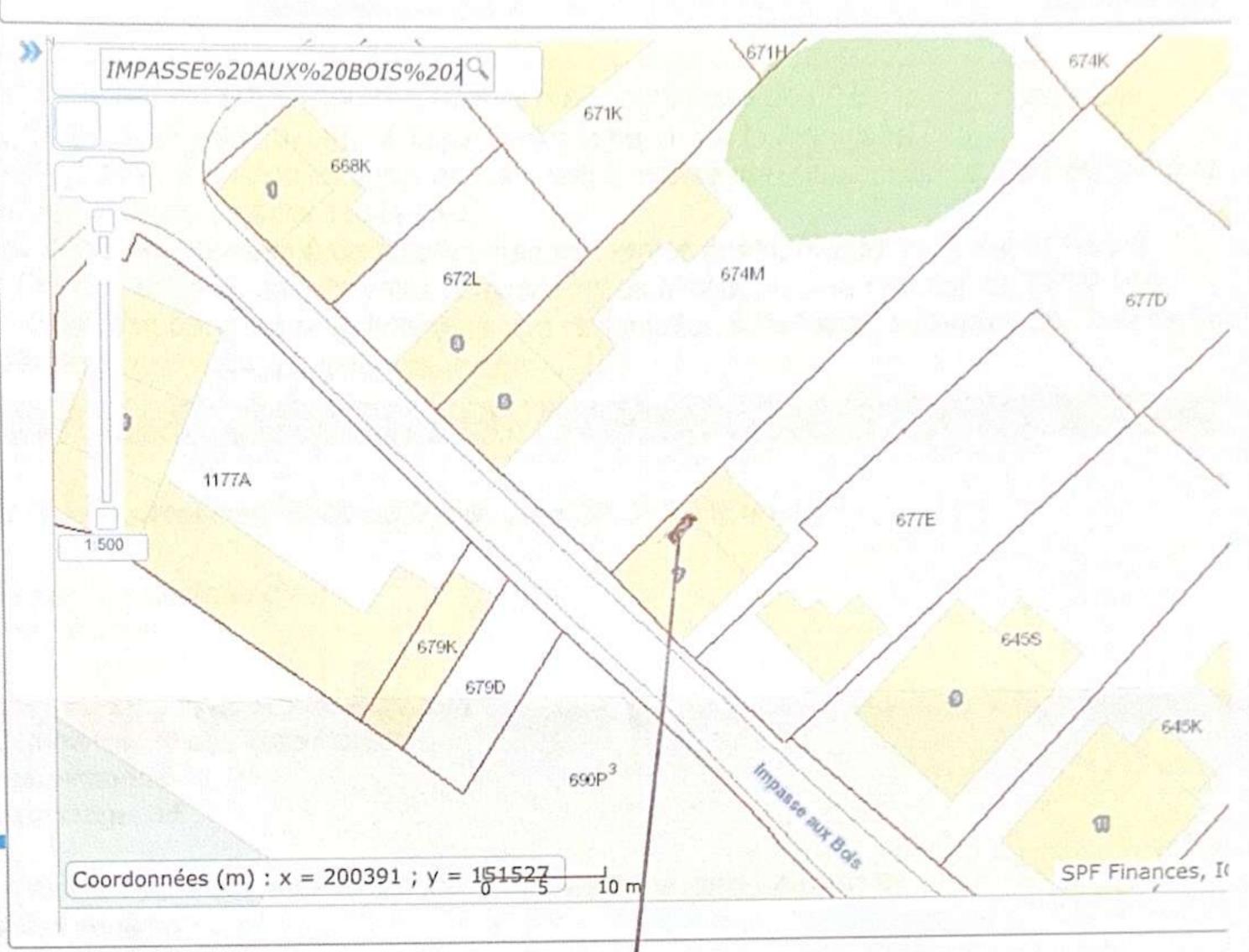
- Parcelle nº 1
- ... Informations complémentaires
- Effet du projet sur NATURA 2000

Liste des documents à joindre

Déclaration sur l'honneur

Enquête de satisfaction

Liste des erreurs et avertissements



Haut de page

citeme airienne 3 ooslites

Vous pouvez également demander un accès à votre déclaration auprès du Département des Permis et Autorisations (DPA) à l'adresse électronique : rgpe.declarations.dpa.dgarne@spw.wallonie.be ou via le formulaire (http://www.wallonie.be/fr/demarche/detail/138958), vous pouvez avoir accès à vos données qui vous concerne. Le Délégué à la protection des données (dpo@spw.wallonie.be) en assurera le suivi.

Pour plus d'informations sur la protection des données à caractère personnel et vos droits, rendez-vous sur le Portail de la Wallonie (www.wallonie.be). Enfin, si dans le mois de votre demande, vous n'avez aucune réaction du SPW, vous pouvez contacter l'Autorité de protection des données pour introduire une réclamation à l'adresse suivante : 35, Rue de la Presse à 1000 Bruxelles ou via l'adresse courriel : contact@apd-gba.be.

6.2. Voies de recours

Que faire si, au terme de la procédure, vous n'êtes pas satisfait de l'acte rendu ?

Introduire un recours à l'administration.

Service public de Wallonie

Direction générale opérationnelle de l'Agriculture,
des Ressources naturelles et de l'Environnement

Département des permis et des autorisations

Direction des autorisations

Avenue Prince de Liège, 15

5100 Jambes
le formulaire de recours est disponible sur le site : http://www.wallonie.be dans la rubrique formulaire en ligne



Enquête de satisfaction

L'ilquete de satisfaction		
Le Gouvernement wallon souhaite simp donner votre avis sur le formulaire que nos services.	olifier vos démarches administratives. S vous venez de lire ou de compléter. C	Si vous le souhaitez, vous pouvez nous ela nous permettra d'améliorer la qualité de
Quelle est votre tranche d'âge :		
☐ moins de 30 ans	☐ 30-60 ans	□ plus de 60 ans
Vous êtes :		
□ un citoyen	☐ une entreprise	un tiers (intermédiaire tel
Li di i choyen	La dire cittiophice	gu'architecte, avocat, comptable,)
	une association du non marchand	
un pouvoir local	une association du non marchand	Lane administration
□ autre		
Le temps nécessaire pour le remplissa	de du formulaire vous paraît :	
□ raisonnable	trop long	
LI Taisormable	Litop long	
Vous avez trouvé ce formulaire :		
□ clair et simple à remplir	□ peu compréhe	nsible et difficile à remplir
_ cian crompio a rompin		
☐ faciliter la sauvegarde du formulaire	nes de signer électroniquement -remplissage, fenêtre d'explication, infor	
□ autre		
Sélectionnez ci-dessous la situation qu	i vous correspond le mieux :	
☐ Situation 1 : J'ai complété mon form	ulaire « à la main » ou « sur papier ».	
 ☐ Situation 2 : J'ai commencé à rempli ☐ Situation 3 : J'ai rempli et soumis months 	r mon formulaire électroniquement mais on formulaire électroniquement	s j'ai abandonné
Seriez-vous d'accord de nous aider day □ oui MERCI pour votre participation!	vantage en répondant à une enquête tél □ non	éphonique ?